



ÎLE-DE-FRANCE/LOGICIEL

Momindum, éditeur de parole

Sa solution FACILITE LA MISE EN LIGNE de contenus multimédias pour la formation.

QUAND XAVIER DE PASSEMAR a repris Momindum, en janvier 2007, l'activité de la société consistait à mettre en ligne des conférences sur le droit. Non content de recapitaliser la société, il a transformé son activité et en a fait un éditeur de logiciels tout en étendant le concept de départ à d'autres domaines que le droit.

■ UNIVERSITÉ EN LIGNE

Aujourd'hui, Momindum propose une solution logicielle complète pour la capture, l'édition et la mise en ligne de toutes sortes de présentations multimédias : cours, forma-

tions, assemblées générales, colloques, etc. Il est possible d'associer des documents électroniques à différents moments de la vidéo ou selon des mots clés. La société a développé une technologie originale, le « deeptagging », qui permet d'accéder à n'importe quel moment de la vidéo en fonction des tags qui ont été indexés. « Nous sommes en quelque sorte un éditeur de la parole », explique Xavier de Passemar, à présent PDG.

Momindum vend sa solution à des entreprises, mais aussi à des universités et des grandes écoles pour la mise

en ligne des cours. Sciences po aurait déjà cumulé quelque 500 heures de cours en ligne. Du côté des entreprises, la société s'adresse aussi bien aux grands comptes comme Generali ou Renault qui ont adopté sa solution pour leur « université en ligne », qu'à des PME. Xavier de Passemar est optimiste. Momindum devrait réaliser un chiffre d'affaires de 650.000 euros en 2009, contre 180.000 euros en 2008. Pour atteindre son objectif de réaliser 1,5 million d'euros en 2010, il est en train de lever « entre 500.000 et 1 million d'euros », précise-t-il. **SOPHY CAULIER**